

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS

RECRUTEMENT POUR L'AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS (LONDRES)

(2015/C 075 A/01)

L'Agence européenne des médicaments est chargée de coordonner l'évaluation et la surveillance des médicaments à usage humain et vétérinaire dans l'Union européenne [voir le règlement (CE) n° 726/2004 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾]. Créée en janvier 1995, l'Agence entretient des contacts intensifs avec la Commission européenne, les 28 États membres de l'Union européenne, les pays de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ainsi que de nombreuses autres instances des secteurs public et privé.

De plus amples informations sur l'Agence et ses activités sont facilement accessibles sur l'internet, à l'adresse suivante: <http://www.ema.europa.eu/ema/>

L'Agence européenne des médicaments (EMA) organise une procédure de sélection en vue de constituer une liste de réserve pour les fonctions suivantes:

EMA/CA/L/052: Responsable de l'audit interne, audit (agent contractuel à long terme GF IV).

EMA/AD/371: Responsable de la planification au département «Gouvernance» (AD 6).

Les candidats retenus seront inclus sur une liste de réserve et, selon la situation budgétaire, un contrat de cinq ans renouvelable pourra leur être proposé conformément au régime applicable aux autres agents de l'Union européenne ⁽²⁾.

Le lieu de travail sera Londres.

Les candidats doivent être des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège ou du Liechtenstein et doivent jouir de leurs droits civiques.

Les conditions complètes et la description des tâches doivent être téléchargées à partir du site internet de l'Agence:

<http://www.ema.europa.eu/ema/> sous l'onglet «Careers at the Agency».

Les candidatures doivent être déposées par voie électronique en utilisant le formulaire disponible sur le site internet de l'agence. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 avril 2015, à minuit.

Veillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures que l'EMA reçoit, lorsque la date limite de dépôt des candidatures est proche, le système peut se trouver temporairement engorgé. Il est, dès lors, conseillé aux candidats d'envoyer leur candidature dans un délai raisonnable avant la date limite.

Si vous souhaitez que les publications de postes vacants vous soient notifiées par voie électronique, veuillez vous inscrire en ligne à notre fil RSS à l'adresse suivante: <http://www.ema.europa.eu/ema/> rubrique «RSS news feeds».

⁽¹⁾ JO L 136 du 30.4.2004, p. 1.

⁽²⁾ JO L 287 du 29.10.2013, p. 15.